

17.12.2009 - 10:30 Uhr

## Allianz Suisse: la solidité financière permet un gain de parts de marché dans le 2e pilier

Zurich (ots) -

Allianz Suisse a réussi à s'imposer dans le 2e pilier (LPP), allant à l'encontre de la tendance du marché: le nombre de personnes assurées a ainsi atteint 130'000 et le volume de primes, 1353 millions de francs suisses, à la fin du 3e trimestre. Par ailleurs, sa politique sérieuse de placements rend possible une stabilité de la rémunération à hauteur de 2,5 % pour la part obligatoire et de 2,8 % pour la part surobligatoire.

Dans le sillage de la crise financière, de nombreuses institutions de prévoyance se sont retrouvées en grande difficulté, ce qui a amoindri le patrimoine de nombreux employés. La stratégie d'Allianz Suisse, qui consiste à se concentrer sur le modèle de l'assurance globale, où le risque est intégralement supporté par l'assureur-vie, s'est révélée payante tant pour les employeurs que pour les salariés. Justement, par ces temps de crise, de nombreux clients se sont en outre tournés vers les garanties sous forme d'assurances. Contrairement à beaucoup de ses concurrents, Allianz Suisse est parvenue, grâce à une politique de placement toujours durable et à des structures de coûts efficaces, à enregistrer des résultats positifs dans ce secteur d'activité primordial.

### L'assurance globale a toujours le vent en poupe

De nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) ont opté pour la stabilité à long terme sans vouloir courir de risque en matière de placements en ce qui concerne leur institution de prévoyance. C'est ainsi qu'au cours des seuls neuf premiers mois de 2009, le volume des primes d'Allianz Suisse dans les affaires LPP a enregistré une hausse de 5,4 %, pour s'établir à 1353 millions de francs. Le nombre de personnes assurées a augmenté de plus de 5000 par rapport à l'an dernier, pour atteindre 130'000, permettant à Allianz Suisse Vie de se distinguer à nouveau dans ce segment de marché grâce à une croissance supérieure à la moyenne.

### Des excédents toujours au rendez-vous

Malgré les conditions de marché difficiles, Allianz Suisse mise toujours sur la continuité en 2009 et, comme les années précédentes, verse à ses clients des excédents encore intéressants. Les avoirs de la part obligatoire de la prévoyance sont en effet rémunérés à 2,5 % en 2009, soit 0,5 point de plus que le taux minimal prescrit par la loi, qui se monte à 2,00 %. Dans la part surobligatoire de leur compte LPP, les assurés profitent même de 2,80%. «Nous poursuivons ainsi, y compris en période d'insécurité des marchés financiers, une politique de taux d'intérêt séduisante. Nous nous sommes fixé comme objectifs, en nous appuyant sur notre très bonne dotation en capital et sur une stratégie de placement prudente, de garantir la continuité et la stabilité pour nos clients également en ce qui concerne la rémunération», souligne Peter Kappeler, responsable Vie et Hypothèques d'Allianz Suisse.

Contact:

Hansjörg Leibundgut  
Communication Allianz Suisse  
Mobile: +41/79/300'71'52  
E-Mail: [hansjoerg.leibundgut@allianz-suisse.ch](mailto:hansjoerg.leibundgut@allianz-suisse.ch)

Bernd de Wall  
Communication Allianz Suisse  
Tél.: +41/58/358'84'14  
E-Mail: [bernd.dewall@allianz-suisse.ch](mailto:bernd.dewall@allianz-suisse.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100595667> abgerufen werden.